

Monsieur Laurent NUNEZ
Ministre de l'Intérieur
11, place Beauvau
75008 PARIS

Paris, le 10 février 2026

LÉA BALAGE-EL MARIKI

STELLA DUPONT

ELSA FAUCILLON

CLÉMENCE GUETTÉ

CÉLINE HERVIEU

DÉPUTÉES

Monsieur le Ministre,

La situation vécue par celles et ceux qui cherchent aujourd'hui à renouveler leur titre de séjour dans nos préfectures est devenue tout simplement intolérable.

Nous accueillons dans nos permanences de très nombreuses personnes résidant et travaillant légalement en France et qui se heurtent à des délais anormalement longs, à l'impossibilité d'obtenir un rendez-vous, ou encore à l'absence totale de réponse de l'administration préfectorale, et ce, malgré des démarches parfaitement conformes aux règles en vigueur.

Ces blocages administratifs ne sont pas sans conséquences : perte d'emploi, absence de couverture maladie, impossibilité de percevoir des aides sociales ou de signer un bail... autant de situations qui plongent des salariés, des étudiants, des familles dans une précarité insupportable, alors même qu'ils vivent et participent à la vie de notre pays depuis des années.

La généralisation des démarches en ligne (plateforme ANEF, prise de rendez-vous dématérialisée) aggrave encore les difficultés, notamment pour les personnes éloignées du numérique. Dans bien des cas, il n'existe plus d'accueil physique ni d'accompagnement humain, et les associations, déjà saturées, tentent de pallier les manquements de l'administration (tout en se heurtant aux mêmes difficultés d'absence d'interlocuteur)

Par ailleurs, dans un contexte de durcissement de la politique migratoire, l'application de la circulaire dite « Retailleau » suscite une vive inquiétude. Elle risque d'exposer des milliers de personnes déjà vulnérables à des violations de leurs droits fondamentaux.

Le degré d'effectivité des droits des étrangers demeure un marqueur essentiel de notre attachement aux libertés et à l'égalité de traitement. C'est pourquoi, avec et aux côtés de celles et ceux qui subissent ces dysfonctionnements, nous réaffirmons plusieurs exigences :

- Une alternative humaine au tout numérique dans chaque Préfecture ;
- Une réduction significative des délais de traitement ;
- Une garantie d'un traitement individualisé des dossiers ;
- La délivrance d'une attestation de prolongation ou d'un récépissé dès le dépôt d'un renouvellement, renouvelée automatiquement jusqu'à décision ;
- Un accueil digne, respectueux et non discriminatoire ;

- Une transparence sur les moyens mis en œuvre pour résorber les retards et sur les résultats obtenus.

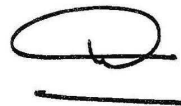
Dans ce cadre, nous vous demandons de bien vouloir nous accorder un rendez-vous pour vous remettre les pétitions recueillies et échanger sur les mesures urgentes à prendre afin de garantir l'accès effectif aux droits et à un accueil digne pour toutes et tous dans les préfectures.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Léa BALAGE-EL MARIKI



Stella DUPONT



Elsa FAUCILLON



Clémence GUETTÉ



Céline HERVIEU

